

GESTION RESPONSABLE^{MD}

Rapport de Vérification

W.R. Grace Canada Corp.

28 novembre 2019



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

Avertissement

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable^{MD}. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

Gestion responsable^{MD} est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie

SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérification de l'ACIC de la Gestion responsable pour W. R. Grace Canada Corp. W. R. Grace Canada Corporation est la filiale canadienne de "W.R. Grace and Co." fondée en 1854 et présente dans plus de 70 pays. Leur siège social est situé à Columbia dans l'état du Maryland (USA). La vérification GR a eu lieu le 28 novembre 2019 et les 8 et 9 janvier 2020 au seul site de production canadien, situé à Salaberry-de-Valleyfield, Québec. Le site abrite les services administratifs canadiens ainsi que les unités de production (l'usine). L'équipe de vérification GR a aussi fait des entrevues avec le personnel de la compagnie au niveau local et américain. Ceci représente la première vérification de la Gestion responsable complétée par l'ACIC pour W. R. Grace Canada Corp. Selon l'information colligée, l'usine de Valleyfield a participé à une vérification "RC" fait par l'ACC (USA) en 2013 dans le cadre de la vérification de W.R. Grace and Co. en conformité du système de gestion RCMS de l'ACC. W.R. Grace Canada Corp. adhère pleinement au système de gestion "EHS" de la compagnie mère.

Prenant en considération tous les aspects des Engagements sur la Gestion responsable durant cette vérification, l'équipe a examiné plus en détails les systèmes de gestion, les activités, procédures et pratiques suivantes;

- Adhésion aux principes directeurs de la GR et vécu de l'éthique de la GR.
- Conception et construction des équipements.
- Sécurité des procédés et les analyses de risques.
- La sécurité dans les activités de transport et la distribution.
- La sécurité dans l'entretien des équipements.
- L'embauche et la formation des employés.
- La santé et la sécurité au travail.
- La protection de l'environnement et l'utilisation efficaces des ressources liées aux activités de l'usine.
- La gestion des urgences internes et externes et la sûreté du site.
- La gestion de leurs fournisseurs de matières premières, de service et des sous-traitants.
- L'approche et gestion client pour assurer une utilisation et manipulation sécuritaire de leurs produits par les clients.
- La gestion des déchets et la conservation des ressources.
- Le processus de dialogue communautaire au niveau local.
- Les activités sous la responsabilité de W.R. Grace and Company qui pourraient affecter la conformité aux 3 codes de la GR.

Le résultat de l'examen conclut que l'équipe de vérification est en accord que l'Éthique et les principes de la Gestion responsable sur le développement durable guide les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre à la Lacune exigeant une action prioritaire (LEAP) identifiée durant le processus de vérification et de compléter les activités identifiées sous la rubrique Travail en cours, énumérées ci-dessous et discutées en détail dans le rapport. La vérification prend fin et nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : Marcel Émond
Chef de l'équipe de vérification

Date : 2020 - 02 - 17

Pour plus de renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec l'usine de votre communauté ou le Coordonnateur de la Gestion responsable de la compagnie :

Geneviève Fortier
Directrice d'usine,
de tél.; 450-373-4224 ext.; 2202
Adresse courriel; genevieve.fortier@grace.com

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Lacunes exigeants une action prioritaire (LEAP)

1. W. R. Grace Canada Corp. devra s'assurer qu'il y a en place des systèmes de gestion pour corriger toutes les lacunes identifiées lors des discussions avec le service de Logistique de W. R. Grace & Co. concernant les fournisseurs de matières premières dangereuses incluant le transport jusqu'à l'usine pour les produits utilisés (OP-12 à 14).

Travail en cours

1. Compléter les travaux concernant la mise à niveau de la sûreté des logiciels et des systèmes informatiques au niveau local et corporatif et faire la jonction entre les deux (OP-48).
2. Compléter le plan de contingence de la continuité des opérations de l'usine de Valleyfield et l'arrimer avec le plan de contingence corporatif au besoin (OP-49 à 55).
3. La direction de l'usine devra s'assurer que ses critères de gestion à la lumière des dangers potentiels rencontrent les exigences du "Process Safety Management Guide" de l'ACIC selon les résultats du questionnaire d'Autoévaluation de la Sécurité des procédés de la section Élémentaire, niveau A (OP-30).
4. Les études de risques du scénario normalisé et des scénarios alternatifs ont été effectuées avant 2010. La compagnie devra actualiser les niveaux de danger selon le risque pour l'acide chlorhydrique 20% en utilisant les plus récents logiciels (OP-31 et 39).
5. W. R. Grace Canada Corp. doit s'assurer que les transporteurs utilisés pour le service à l'usine sont conformes avec les exigences des éléments des codes de pratique de la GR selon les procédures et pratiques du sous-traitant OL&T (OP-13).

Opportunités d'amélioration (O.A.)

1. Pas d'item de vérification des camions (conditions extérieures) et des chauffeurs (TMD) dans la liste de vérification avant déchargement. Améliorer la présente liste de vérification pour assurer la livraison et le déchargement sécuritaire de produits chimiques dangereux (OP-13).
2. La procédure corporative pour gérer une urgence transport (support aux agences gouvernementales) est rédigée en anglais et ne contient pas de nom des personnes ressources au niveau local (OP-41 à OP-47).
3. W. R. Grace Canada devra s'assurer qu'il y a en place les systèmes de gestion pour corriger toutes les lacunes identifiées avec la vente et la manutention de ses produits chez les clients pour assurer la conformité aux éléments des codes de pratique (GE-103 à 110).
4. La direction de l'usine doit s'assurer en collaboration avec les autres membres industriels du bon fonctionnement du comité de liaison et de répondre aux préoccupations des citoyens (RE-130).
5. L'équipe de vérification trouve pertinente que la direction de l'usine complète le document de renvoi aux 3 codes et 152 éléments pour s'assurer de leur conformité à tous les éléments de la GR (protocole de vérification section 2.4 et guide système de gestion, section Faire).

Pratiques à succès

1. Fiches descriptives et de préparation à l'entrée dans les espaces clos - (OP-19 à 21).
2. L'implantation des groupes de gestion autogérés (équipe autonomes) - (OP-17 à OP-21).
3. La nouvelle procédure de la gestion des changements (MOC) - (OP-22 à OP-27).

1. INTRODUCTION

1.1 A propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par *l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

Éthique et principes de la Gestion responsable^{MD} sur le développement durable

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable est que W.R. Grace Canada Corp. doit, à tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au Contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des Engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performance comparés à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants ainsi qu'aux intervenants publics de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs des membres de l'ACIC ; et
5. Supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait avec une équipe composée de :

- Des experts industriels avec expérience en Gestion responsable ;
- Un représentant du public (habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en servant sur le Comité consultatif national de l'ACIC) ; et
- Un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC (www.canadianchemistry.ca). W.R. Grace Canada Corp. doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnel sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet au www.canadianchemistry.ca, ou en communiquant avec l'ACIC au glaurin@canadianchemistry.ca ou (613)292-8663 poste 233.

1.2 A propos de W. R. Grace Canada Corp.

W. R. Grace Canada Corp. (usine - Salaberry de Valleyfield) est établie depuis 1957 dans le parc industriel de la municipalité. W.R. Grace Canada est la propriété du groupe W. R. Grace & Co. dont le siège social est situé à Columbia, MD, USA.

La société mère, W.R. Grace & Co. existe depuis 1854. Elle possède deux divisions; Grace Catalyst Technologies et Grace Materials Technologies (construction). W.R. Grace (USA) est membre de "l'American Chemical Council" (ACC) et adhère à la Gestion responsable par le biais de son système de management EHS en conformité avec l'initiative Responsible Care (RC) de l'association des industries chimiques américaines (ACC - RCMS). Elle emploie plus de 3900 personnes dans 70 pays et possède 22 sites de fabrication. 60% de ces sites de fabrication sont certifiés RCMS ou ISO-14001.

L'usine de Valleyfield fait partie du groupe " Grace Catalysts Technologies" (USA). La majorité des matières premières proviennent du Québec et de la région de Valleyfield. L'usine emploie plus de 100 employés spécialisés. L'usine est aussi accréditée ISO-9001;2015.

L'usine fabrique elle-même des zéolites et des alumines qui entrent dans la fabrication des divers catalyseurs utilisés dans l'industrie du raffinage et de la production de produits chimiques. Elle fabrique des catalyseurs et des additifs destinés à l'industrie pétrolière ainsi qu'aux filiales de sa société mère. Elle fabrique aussi des additifs qui sont ajoutés dans des procédés de la protection de l'environnement.

Au sein du groupe, elle joue un rôle majeur dans le développement de nouveaux produits en raison de la flexibilité de ses procédés. Tous les produits vendus sont solides et non dangereux. Le site internet de la compagnie est www.grace.com. Vous trouverez sur ce site de l'information additionnelle concernant leur approche en Gestion responsable avec leurs clients et fournisseurs et leurs activités clés concernant leur système de gestion EHS pour l'ensemble du groupe.

1.3 A propos de cette vérification

La vérification de W.R. Grace Canada Corp. a eu lieu le 28 novembre 2019 et les 8 et 9 janvier 2020. La réunion du 28 novembre avait pour but de se familiariser avec les systèmes de gestion et situer la pratique de la Gestion responsable dans les activités de la compagnie. Le travail de vérification dans les réunions du 8 et 9 janvier a permis de vérifier la conformité des 3 codes de pratique et de ses 152 éléments versus les procédures et pratiques de l'usine. Durant le processus de vérification, l'équipe a eu des interactions avec un large éventail du personnel de la compagnie. Vous trouverez la liste des entrevues et leurs affiliations dans l'annexe 2.

Ceci est la première vérification GR complète par une équipe de vérificateurs de l'ACIC pour W. R. Grace Corp.

L'équipe de vérification était composé des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Representation
Marcel Émond	GMEÉ	<i>Chef d'équipe</i>
André Denis	Retraité industrie chimique	<i>Vérificateur de l'industrie</i>
Nicole Thibeault	Comité de liaison Valleyfield (CCC).	<i>Représentante communautaire</i>

2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification de W. R. Grace Canada Corp. l'équipe de vérification a examiné la documentation et les pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion responsable (152 éléments en plus de 28 jalons et attentes collectives). Prenant en considération tous les aspects des Engagements de la Gestion responsable lors d'une première vérification, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe en lien avec :

- Adhésion aux principes directeurs de la GR et vécu de l'éthique de la GR (GR engagement section B).
- Conception et construction des équipements (OP-1 à OP-5).
- Sécurité des procédés et les analyses de risques (OP-28 à OP-30).
- La sécurité dans le transport et la distribution (OP-12 à OP-16).
- La sécurité dans l'entretien des équipements (OP-17 à OP-21).
- L'embauche et la formation des employés (OP-7).
- La santé et la sécurité au travail (OP-22 à OP-27).
- La protection de l'environnement et l'utilisation efficaces des ressources liées aux activités de l'usine (OP-58 à OP-75).
- La gestion des urgences internes et externes et la sûreté du site (OP-31 à OP-47).
- La gestion de leurs fournisseurs de service et sous-traitants (OP-2,13,19, 25, 55,GE-95 à GE-99, GE-115 à 122), etc).
- L'approche et gestion client pour assurer une utilisation et manipulation sécuritaire de leurs produits par les clients (GE-90 à 92, GE-95 à 99, GE-115 à 122) .
- La gestion des déchets et leurs sous-traitants (OP-59 à 75, GE-110 à 114).
- Le processus de dialogue communautaire au niveau local (RE-125 à 136).
- Les activités sous la responsabilité de W.R. Grace and Company (USA) qui pourraient affecter la conformité aux 3 codes de la GR.
- Etc.

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)** documente des exemples où l'équipe de vérification a observée des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistant avec les codes, jalons et attentes collectives décrites dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basé sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.
2. **Travail en cours** documente des exemples où l'équipe a observée des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédents et où la compagnie a instaurée des opportunités d'amélioration importantes.
3. **Pratiques à succès** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration (O.A.)** identifie des exemples où l'équipe a observée des actions et processus décisionnel de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou évaluations additionnelles dans sa planification et processus décisionnel.

Les observations de l'équipe de vérification sur comment la compagnie a adressé les Engagements sur la Gestion responsable sont les suivants :

2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

L'équipe de vérification a examiné en collaboration avec le personnel de l'usine les activités de production de la réception des matières premières à la livraison des produits finis. L'équipe a examiné plus en détail la réception des matières dangereuses, la gestion des risques et les méthodes utilisées, la gestion des changements (MOC), la formation du personnel, les pratiques de laboratoire, les activités de transport, les pratiques d'entretien, la gestion de la sécurité des procédés (PSM), les activités pour assurer la continuité des opérations et la conservation des ressources.

Pour chaque activité énumérée, l'équipe a examiné les procédures et pratiques qui supportent la conformité aux éléments du code des Opérations.

2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

L'usine de Valleyfield possède son propre service d'ingénierie et est appuyée par le service corporatif de W.R. Grace & Co. au besoin. Le service embauche au besoin des spécialistes ou des firmes spécialisées en ingénierie pour l'aider dans la conception des projets plus compliqués mais le service de l'ingénierie de l'usine reste toujours le maître d'oeuvre. Le service utilise un processus de gestion par étape (GPM) selon des critères déterminés à l'avance; justification du projet, conception préliminaire, conception détaillée et construction/démarrage. Les études de risques sont réalisées au besoin tout au long des étapes d'un projet selon les méthodologies What If ou HAZOP (PSM-07-01 à 03). Ainsi l'usine de Valleyfield a développé un nouveau produit (le Zeolite Rive) avec l'aide du centre de recherche de la compagnie lequel a été mis en production à l'usine.

2.1.2 Activités des opérations

L'usine a des programmes de formation spécifique pour chaque tâche avec examen pour confirmer la compréhension de chaque employé. Il y a aussi plusieurs formation "web" que les employés doivent compléter sur une base annuelle. L'équipe a examiné la liste de procédures reliée aux activités du laboratoire (VFSVCS, F-18-11, LIS-LAB-01 et IT-LAB-09). Les activités sont certifiées ISO-9001;2015.

L'équipe de vérification a examiné la réception des matières premières, plus spécifiquement les matières dangereuses. Les matières premières sont reçues camions et par trains. Toutes les activités sont documentées. Il y a une liste de vérification des étapes avant le déchargement pour s'assurer de la manutention sécuritaire des produits manipulés mais la liste (F-15-02-02) ne comprend pas l'examen visuel de l'équipement du transporteur (ex; pneus/citerne) et de la compétence du chauffeur à transporter des matières dangereuse (certification TMD).

O. A.

Pas d'item de vérification des camions (conditions extérieures) et des chauffeurs (TMD) dans la liste de vérification avant déchargement. Améliorer la présente liste de vérification pour assurer la livraison et le déchargement sécuritaire de produits chimiques dangereux (OP-13).

L'équipe de vérification a examiné les activités d'entretien des équipements de l'usine et plus spécifiquement les activités d'entretien préventif. L'usine a un manuel de gestion des entrepreneurs pour encadrer leurs activités et la conformité à la santé et sécurité sur le site. L'usine a un programme d'inspection déterminé et géré avec le logiciel DMS. Chaque pièce d'équipement a un dossier de suivi.

L'usine a complété un programme d'entretien critique avec l'aide d'un consultant. L'usine a implanté un programme de suivi des défaillances de ses principaux équipements pour améliorer ses activités d'entretien préventif.

L'usine a implanté un projet pilote d'équipe autonome pour les tuyauteurs à l'entretien pour améliorer la gestion des tâches et améliorer la sécurité opérationnelle. Il est prévu d'étendre cette pratique de gestion d'équipe autonome à d'autres activités comme le laboratoire, les opérations de chargement et déchargement, les mécaniciens et les électriciens à l'entretien.

Cette approche de gestion de créer des équipes autonomes est considérée par l'équipe de vérification comme une pratique à succès.

L'usine a commencé l'ébauche d'un plan de continuité de ses opérations (contingence) en cas d'urgence à plus grande échelle ou arrêt de longue durée. Ce plan doit ensuite être intégré à celui de la corporation W.R. Grace & Co.

Travail en cours

Compléter le plan de contingence de l'usine de Valleyfield et l'arrimer avec le plan de contingence corporatif au besoin (OP-49 à 55).

Suite à la vérification GR du 8 et 9 janvier 2020, la direction de l'usine a complété le questionnaire d'Auto-Évaluation de la sécurité des procédés suggéré par l'ACIC qui mesure le niveau de sensibilisation et d'utilisation applicable à chaque élément du guide (12 sections) selon 4 niveaux. Le tout est bien documenté dans les éléments du code OP-28 à 30.

Travail en cours

La direction de l'usine devra s'assurer que ses critères de gestion à la lumière des dangers potentiels rencontrent les exigences du "Process Safety Management Guide" de l'ACIC selon les résultats du questionnaire d'Autoévaluation de la Sécurité des procédés de la section Élémentaire, niveau A (OP-30).

2.1.3 Sureté et Sécurité

L'équipe de vérification a examiné l'approche de l'usine pour la gestion des risques et les analyses requises, la sécurité des procédés, le plan des mesures d'urgence incluant les scénarios alternatifs et du pire, Le processus de gestion des changements (MOC), les rapports des incidents et d'accident incluant la recherche et l'identification des causes probables avec plan d'action correctif. L'équipe a aussi vérifié les processus de gestion concernant la sureté de l'usine (vandalisme, terrorisme, cybersécurité, etc).

Le processus de gestion des risques est énoncé dans la procédure ESS 3.1.0. Les risques sont définis par secteur d'activités (risques vs conséquences) et sont enregistrés dans un document de référence. Les risques sont identifiés par niveau (4) de tolérables à inacceptable. Les mesures correctives sont mises en place au besoin. L'équipe a examiné le processus de gestion et de suivi des risques. Les méthodes utilisées pour l'analyse des risques est soit le "What If" (SSE-01) ou le HAZOP (PSM-07-01 à 03). Les analyses de risques sont mises à jour aux 5 ans.

L'usine possède un plan d'urgence détaillée (300 pages). Les risques les plus importants en santé et sécurité sont identifiés et des mesures de contingence sont documentées. Le plan d'urgence de l'usine n'inclut pas les situations d'urgence en transport. Le plan d'urgence de l'usine est disponible pour les premiers intervenants mais n'a pas été distribué.

O.A.

La procédure corporative pour gérer une urgence transport (support aux agences gouvernementales) est rédigée en anglais et ne contient pas de nom des personnes ressources au niveau local (OP-41 à OP-47).

L'analyse des cas alternatifs et du pire ont été complété en 2002 et mise à jour avant 2010. Le cas de déversement accidentel d'acide chlorhydrique 20% n'a pas été mis à jour.

Travail en cours

Les études de risques du scénario normalisé et des scénarios alternatifs ont été effectuées avant 2010. La compagnie devra actualiser les niveaux de danger selon le risque pour l'acide chlorhydrique 20% en utilisant les plus récents logiciels.

L'usine possède une procédure exhaustive (MOC) pour identifier tout changement aux activités d'opération incluant la conception, l'entretien et l'intégrité des équipements, les procédures, le changement de personnel, etc. L'équipe de vérification a examiné la procédure (PS-5420).

L'équipe de vérification considère cette procédure de gestion du changement (PS-5420) comme une pratique à succès.

L'équipe a examiné l'approche de la compagnie pour gérer les risques d'entrée en espace clos. Chaque type d'espace clos est examiné en solo et les mesures d'identification et de gestion des risques sont identifiées avec photos si nécessaire. Le plan d'intervention est personnalisé selon le type d'équipement et source d'énergie.

L'équipe de vérification considère cette procédure de gestion des entrées en espace clos comme une pratique à succès.

L'équipe de vérification a examiné quelques rapports d'incidents et d'accidents pour s'assurer que les enquêtes sont complétées selon les procédures en place, que les causes probables sont identifiées et que les plans correctifs sont complétés. Les documents examinés confirment la conformité aux procédures. Tous les documents sont classés dans le système/logiciel "Share Point".

L'équipe a examiné les procédures et pratiques mise en place pour assurer la sûreté de l'usine incluant la cyber sécurité. L'équipe a constaté que les systèmes de protection des logiciels entre l'usine et le siège social ne sont pas à niveau.

Travail en cours

Compléter les travaux concernant la mise à niveau de la sûreté des logiciels et des systèmes informatiques au niveau local et corporatif et faire la jonction entre les deux (OP-48).

2.1.4 Protection de l'environnement

L'usine gère de façon minutieuse ses rejets dans l'eau et dans l'air. Il y a aussi production de déchets solides qui sont des boues provenant du traitement des eaux usées et des déchets inorganiques produits de façon sporadique. Ces boues et déchets inorganiques sont acheminés dans des centres autorisés (LEC) et spécialisés dans ce type de traitement. Tous les déchets sont comptabilisés et un registre est maintenu.

L'usine possède une unité de traitement pour ses eaux usées (pH, solides, COD, BOD). Elle maximise le recyclage de ses eaux de procédés.

L'usine a aussi installé sur toutes ses cheminées et évents à l'atmosphère des équipements de captage de poussières avec suivi en continu des particules de poussière par opacimètre. Toute déviation est enregistrée et des correctifs sont apportés.

L'usine a aussi un plan de réduction et de contrôle de ses rejets à l'air (particules fines) et à l'eau. Les rejets de solides dans l'eau sont suivis en continu selon 4 critères et ne doivent pas dépasser les concentrations prévues selon les normes de la ville et l'entente avec le ministère de l'environnement.

L'usine implante au besoin des projets d'amélioration ou d'immobilisations pour maximiser le recyclage de ses rejets et boues. L'usine sur une période de 10 ans a réduit par tonne de produit sa consommation d'eau par

23%, la quantité d'eau usée à l'égout de 28%, sa quantité de boues envoyée à l'enfouissement de 3000T à 1000T et ses gaz de combustion (GES) de 33%.

La gestion des rejets dans l'air et l'eau ainsi que la disposition des déchets sont contrôlées par des procédures et pratiques (ex; EMD 007 - 01 à 20).

2.1.5 Conservation des ressources

Les sources principales d'énergie sont le gaz naturel et l'électricité. L'apport d'eau sert principalement comme agent de refroidissement et de nettoyage dans les procédés. Tous ces intrants sont mesurés et contrôlés pour minimiser leurs quantités. Le service technique fait le suivi de l'efficacité de tous les procédés et équipements et identifie des projets d'améliorations incluant la modernisation des équipements clés.

L'usine a un budget annuel d'immobilisation pour réduire l'utilisation de ses différentes sources d'énergies. Quelques améliorations ont été identifiées à l'article 2.1.4.

2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom

La compagnie W.R. Grace Canada est à sa première vérification de la Gestion responsable. Le personnel de direction et plusieurs superviseurs sont au courant de la Gestion responsable et comprennent bien ses 3 codes et 152 éléments. Cependant, de brèves discussions avec plusieurs employés ont permis de constater qu'une formation générale de la GR plus ciblée serait bénéfique pour le personnel de l'usine. L'ACIC possède déjà une formation web au bénéfice de ses membres et l'usine utilise régulièrement ce type de formation pour des sujets spécifiques.

W.R. Grace & Co. est membre de l'ACC et son site web fait référence à leur adhésion aux principes de la GR.

2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion

Le code de gestion couvre les activités d'acquisition des matières premières et de la vente des produits dans un contexte de santé, sécurité et protection de l'environnement. Les activités de logistique dont le transport sont gérées aussi par le siège social.

2.2.1 Attentes des compagnies

L'achat des matières premières incluant les produits dangereux sont la responsabilité de W.R. Grace & Co. La compagnie a une procédure pour l'acquisition de matières dangereuses mais elle inclut seulement les produits selon la liste du "Homeland Security". Il ne semble pas y avoir une procédure pour les produits utilisés à l'usine de Valleyfield. L'équipe de vérification ne peut conclure de la conformité aux éléments du code des Opérations concernant l'acquisition, la manutention et la livraison de ces produits jusqu'au déchargement à l'usine.

LEAP

W. R. Grace Canada Corp. devra s'assurer qu'il y a en place des systèmes de gestion pour corriger toutes les lacunes identifiées lors des discussions avec le service de Logistique de W. R. Grace & Co. concernant les fournisseurs de matières premières dangereuses incluant le transport jusqu'à l'usine pour les produits utilisés (OP-12 à 14).

W.R. Grace & Co. utilise un sous-traitant (OL&T) pour gérer ses activités de logistique incluant la sélection et la gestion de ses transporteurs. L'équipe de vérification a examiné la procédure de sélection, approbation des transporteurs desservant l'usine. Ce sous-traitant vérifie aussi de façon périodique la gestion de la performance sécuritaire des transporteurs utilisés. L'examen de certains documents a permis de conclure qu'il y a vérification mais pas évidence que W.R. Grace a un processus pour s'assurer de la conformité de ses sous-traitants (OL&T et autres) aux éléments des codes de pratique correspondants.

La vérification de la documentation concernant la performance sécuritaire d'un échantillon de transporteurs n'a pu être clairement identifiée selon les procédures et pratiques du sous-traitant OL&T.

Travail en cours

W.R. Grace Canada Corp. doit s'assurer que les transporteurs utilisés pour le service à l'usine sont conformes avec les exigences des éléments des codes de pratique de la GR selon les procédures et pratiques du sous-traitant OL&T (OP-13).

W. R. Grace Canada Corp. vend ses produits à W.R. Grace & Co. pour utilisation comme matières premières dans d'autres usines du groupe et aussi à des tiers. Les produits fabriqués à l'usine de Valleyfield ne sont pas considérés comme dangereux au sens de la loi.

Les discussions concernant le suivi lors de la vente de ses produits avec les responsables des ventes (USA) a permis de constater que les clients (tiers) ont accès aux fiches signalétiques des produits (SDS) ainsi qu'à des fiches spécifiques pour la manutention sécuritaire et au besoin du support de leur service technique.

Cependant, l'équipe n'a pu conclure que le service après-vente et/ou le service technique fait un suivi systématique des lacunes en santé, sécurité et protection de l'environnement observé chez un client concernant l'utilisation de son produit.

O.A.

W. Grace Canada devra s'assurer qu'il y a en place les systèmes de gestion pour corriger toutes les lacunes identifiées avec la vente et la manutention de ses produits chez les clients pour assurer la conformité aux éléments des codes de pratique (GE-103 à 110).

2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

La conformité à ses activités, la section 3 du code de Gestion soit les éléments GE-115 à 124 est sous la responsabilité de W.R. Grace & Co. qui doit se conformer aux exigences du processus de vérification RCMS de l'ACC. Les activités clairement identifiées reliées aux éléments GE-115, GE-119 et 121 qui sont sous la responsabilité de l'usine ont été examinées par le biais du code des Opérations.

2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

Le code de Responsabilisation précise les attentes quant aux activités de l'usine relatives aux principes de la reddition de compte et du droit de comprendre du grand public applicable aux intervenants qui ne sont pas visés par les codes des Opérations et de Gestions.

2.3.1 Communautés près des usines en opération

L'usine favorise le dialogue communautaire avec le comité de liaison des citoyens. Plusieurs industries de ce parc industriel y participent mais seulement la compagnie National Silicates est membre de l'ACIC avec W.R. Grace. Le comité inclut 6 citoyens. Le comité se réunissait 2 à 3 fois l'an jusqu'à la fin 2018. Il n'y a eu qu'une seule réunion en 2019. Toutefois aucune réunion du comité n'est planifiée à ce jour pour 2020.

O.A.

La direction de l'usine doit s'assurer en collaboration avec les autres membres industriels du bon fonctionnement du comité de liaison et de répondre aux préoccupations des citoyens.

2.3.2 Autres intervenants

Plusieurs membres du personnel de direction sont impliqués dans diverses activités avec la communauté, entre autres;

- Dons annuels à l'hôpital du Suroit pour l'aider à financer de l'équipement.
- Participation active au comité mixte municipalité et industries (CMMI) qui gère les risques industriels en collaboration avec la Ville de Valleyfield.
- Participation au comité de direction de la ZIP régionale (zone d'intervention prioritaire en environnement).

- Mise en oeuvre avec le support des employés d'un programme de verdissement "Sous les Pavés" qui a pour but de réduire les zones asphaltées et d'augmenter les zones vertes.
- Participation au comité 21 en tant que représentant de l'industrie pour appuyer le développement des PME dans la région.

Toutes les activités mentionnées ci-haut permettent au personnel de la compagnie en tant que citoyen corporatif de confirmer leur responsabilité sociale envers les différents intervenants de la région de Valleyfield et de faire la promotion de la Gestion responsable tout en contribuant de façon positive à la société.

3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Une exigence de la Gestion responsable est que les compagnies soient munies d'un système de gestion auto-correcteur ou des systèmes capable d'identifier et répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise-en-œuvre des Engagements de la Gestion responsable.

L'équipe de vérification a étudié le(s) système(s) de gestion de W.R. Grace Canada Corp. et comparé ses caractéristiques à un système de gestion auto-correcteur identifié dans le Guide sur le système de gestion de l'ACIC. Les observations de l'équipe reliées au système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

La compagnie utilise le système de gestion de la maison mère (EHS) dont la structure est basée sur le système de gestion RCMS (ACC - RC). Le système de management EHS inclut la politique EHS signé par la Président de W.R. Grace & Co. Il indique clairement l'engagement de la compagnie envers la Gestion responsable et énumère les activités clés de planification, la mise en oeuvre et contrôle opérationnel, la surveillance et mesure ainsi que les activités d'audit des systèmes de gestion. La dernière mise à jour date de novembre 2018. W.R. Grace & Co. émet des directives et objectifs annuels concernant les activités EHS et fait un suivi mensuel avec la direction de l'usine pour s'assurer de l'atteinte des objectifs.

L'équipe de vérification a constaté que la compagnie n'a pas préparé un document de référence croisée pour s'assurer de la conformité de ses politiques, procédures et pratiques avec les 152 éléments. L'équipe de vérification a mentionné à la direction de l'usine que cette activité est un outil efficace pour s'assurer de la conformité de W. R. Grace Canada à tous les éléments des 3 codes.

O.A.

L'équipe de vérification trouve pertinente que la direction de l'usine complète le document de renvoi aux 3 codes et 152 éléments pour s'assurer de leur conformité à tous les éléments de la GR (protocole de vérification section 2.4 et guide système de gestion section FAIRE).

Suite aux journées de vérification à l'usine, la compagnie a complété le guide d'auto-évaluation de la Société canadienne de génie chimique (4ième édition) pour s'assurer d'identifier clairement les lacunes potentielles de son système de gestion de la sécurité des procédés (PSM) versus les 12 éléments du guide. (référence OP-30). Une activité de **Travail en cours** est mentionnée à l'article 2.1.2.

3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement regarder à toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, réglementation, les Engagements de la Gestion responsable et tous autres repères de performance industriels. En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion de W. R. Grace Canada Corp., l'équipe a observée entres autres :

- Élaborer et documenter un processus pour identifier et évaluer les dangers et les risques liés aux opérations de l'usine, la manutention des produits et la disposition des déchets.
- Élaborer et documenter un processus pour la gestion des changements (MOC) applicables aux matières premières, produits chimiques et équipements de l'usine pour assurer l'intégrité de leurs activités.

- Élaborer et documenter un système de formation de leurs employés incluant toutes les formations individuelles, spécialisées et globales pour assurer la conformité aux standards EHS de la compagnie.
- Élaborer et documenter un processus système de rapport et d'évaluation des incidents et accidents suivi de l'analyse des faits, recherche de la cause fondamentale avec plan d'action correctif.
- Élaborer et documenter un système de contrôle opérationnel pour s'assurer d'avoir les bonnes technologies de conception et d'opération des procédés, l'entretien des équipements pour assurer leur intégrité mécanique, minimiser les rejets à l'atmosphère et à l'eau ainsi que minimiser la production de déchets.
- L'ébauche d'objectifs annuels pour améliorer la performance de l'usine en EHS, l'utilisation optimale des ressources et assurer la pérennité des équipements.
- L'ébauche d'un plan 10 ans de réduction de l'empreinte écologique; consommation eau, réduction de l'eau usée à l'égout, diminution des boues contaminées, diminutions des émissions de gaz à effet de serre.
- L'ébauche d'un plan d'immobilisation annuel et planification 5 ans.

3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'actions et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En regardant au cycle FAIRE du système de gestion de W. R. Grace Canada Corp., l'équipe a observé entres autres :

- La procédure MOC (PS-5420) inclut tout changement aux procédures opérationnelles, aux équipements, aux produits et changement de personnel.
- La revue et la gestion quotidienne des activités opérationnelles et des activités EHS par l'équipe de gestion.
- La revue annuelle du comité de direction incluant le suivi de conformité du système EHS et de la GR.
- L'identification des lacunes, des incidents, accidents avec processus d'analyse et rapport de suivi dans le logiciel "Share Point" (information centralisée).
- Des critères de performance EHS, revus mensuellement par l'équipe de direction pour assurer l'amélioration continue des activités opérationnelles.
- Un plan d'urgence pour gérer efficacement toute situation potentiellement hors contrôle pouvant causer des dommages, des blessures et affecter le voisinage.
- Un plan de formation en continu des techniciens à l'opération pour assurer la relève et le remplacement à chaque poste en tout temps.
- Un plan d'intégrité mécanique des équipements en partenariat avec des firmes de consultants.
- Suivi des rejets contrôlés des eaux usées dans l'égout de la municipalité avec partenariat collaboratif de la municipalité.
- Un protocole et suivi de détections des émanations gazeuses avec limite de détection.
- Mise en place d'un comité paritaire de performance et reconnaissance.
- Mise en place d'un projet pilote d'équipes de gestion autonome à l'opération (4 équipe mise en place sur un total de 15).
- Mise en place d'une nouvelle fournaise en 2020 qui réduira les gaz à effets de serre de plus de 1200T.
- Mise en place d'un projet d'immobilisation de plusieurs millions, soit l'installation d'un nouveau séchoir atomiseur qui pourra réduire les gaz à effets de serre par 5800T après 2023.
- Support du Service technique de façon constante au service des Opérations pour réduire l'utilisation des ressources, la réduction des déchets tout en augmentant et optimisant la production de l'usine.

3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue. Ici, le système de gestion en général et ses composantes sera révisé en fonction des compétences des employés avec désignation de responsabilité, des vérifications internes et externes seront engagés, les incidents évalués pour identifier les causes et des mesures de performance seront engagées et révisées.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion de W. R. Grace Canada Corp., l'équipe a observé entre autres:

- Il y a une réunion quotidienne de l'Équipe de l'opération pour s'assurer de la réalisation du plan de travail.
- Il y a une réunion mensuelle de l'équipe de direction pour s'assurer que tous les critères de performance (KPI) sont rencontrés, que la réalisation du plan des objectifs annuels progresse tel que prévu et que tous les incidents et accidents, s'il y a, soient enquêtés et des plans correctifs mis en place
- Il y a une base de données "Dangers et Risques" avec plan d'action au besoin et mise à jour au 5 ans.
- Il y a un rapport et suivi mensuel des activités clés de l'usine incluant les critères de performance identifiés avec les gestionnaires de W.R. Grace & Co.
- La production et suivis des données opérationnelles journalières et hebdomadaires pour assurer l'atteinte des critères de performance.
- Suivi des MOC jusqu'à son parachèvement par le responsable du service de l'ingénierie.
- Suivi des rapports d'incidents et accidents par la personne responsable appuyée par l'ingénieur à l'automatisation (Share Point) jusqu'au parachèvement de l'action correctrice.
- Il y a une revue annuelle des activités de l'usine par l'Équipe de direction incluant un audit et/ou revue de conformité des exigences de la norme ISO-9001:2015 (qualité) et de la Gestion responsable (GR).

3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions rectificatives pour l'amélioration. Ceci inclut le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; la performance de compagnie est communiquée à l'interne et l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée, etc.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion de W. R. Grace Canada Corp, l'équipe a observé entre autres :

Le système de suivi (logiciel) utilisé pour toutes les activités de gestion de l'usine de Valleyfield est le même que celui utilisé par l'entité américaine. Le logiciel (Share Point) est conçu pour recevoir toute l'information sur les enquêtes, les rapports et suivis d'événement incluant les suivis de gestion tels que la formation, le suivi des objectifs annuels, la gestion des projets d'immobilisation les politiques procédures et pratiques etc. Il y a toujours une personne responsable pour le suivi de chaque dossier, chaque projet ou autre événement.

L'équipe de vérification a examiné plusieurs procédures corporatives et locales, rapports d'événements et suivi de projets pour s'assurer de la robustesse du système de suivi et le parachèvement des plans d'action correctifs. Les rapports examinés ont aussi démontré la conformité aux procédures et pratiques en place.

4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie-membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique, à poser les bons gestes, et à être vus comme tels. L'éthique, avec les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel, les actions et a comparé les caractéristiques de W. R. Grace Canada Corp. à ceux d'une compagnie guidée par l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion responsable (annexe E). Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable sont, entres autres :

- L'usine a mis en place un processus systématique de gestion pour l'identification des risques de toutes ses opérations par type d'équipement et selon une échelle de risques acceptables à inacceptables (4 niveaux) avec plan correctif et suivi.
- L'usine a mis en place un plan de conservation des ressources (matières premières et énergies) et de minimisation des déchets avec identification de projets d'immobilisation si nécessaire.
- La direction de l'usine et ses employés participent a plusieurs activités dans la communauté qui améliorent la qualité de vie des citoyens dans la région.
- Le service des ventes de W. R. Grace & Co. offre du support technique et l'information nécessaire à ses clients pour manipuler leurs produits de façon sécuritaire (RCMS 3.5.2).
- La direction de l'usine est un participant proactif dans le comité de liaison des citoyens et est à son écoute.
- L'usine a mis en place des systèmes sophistiqués pour le captage et l'élimination des particules solides dans les cheminées de l'usine pour assurer la qualité de vie des voisins adjacents à l'usine.
- L'équipe de vérification a observé tout au cours de la vérification que la compagnie a cherché au cours des années à toujours s'améliorer, à minimiser son empreinte environnementale et à affirmer son leadership en GR par rapport aux autres usines de W.R. Grace & Co.

5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations renfermées dans ce rapport, l'équipe de vérification est en accord que l'éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable guide les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre à la lacune exigeant une action prioritaire (LEAP) identifiée durant le processus de vérification et de compléter les activités identifiées sous la rubrique Travail en cours. La vérification prend fin et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Rédigé par;
Marcel Émond
Chef de l'Équipe de vérification - ACIC

2020-02-17

RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom de W. R. Grace Corp. j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

W. R. Grace Corp. va communiquer les résultats de cette vérification avec ses pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès aux autres membres de l'association. Le développement et exécution de plans d'action pour répondre aux lacunes exigeant une action prioritaire sera de mise. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiqué à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

Geneviève Fortier
Directrice d'usine
W. R. Grace Canada Corp.
{14 février 2020}

LISTES D'ENTREVUES

A: Personnel de la compagnie

Nom	Position	Location
Geneviève Fortier	Directrice d'usine et responsable GR	Valleyfield QC
Patrick Tanguay	Directeurs Opérations	Valleyfield, Qc
Brigitte Brunelle	Coordonnatrice Environnement	Valleyfield, QC
Vincent Trépanier	Directeur Ingénierie	Valleyfield, Qc
Alain Carey	Directeur Technique	Valleyfield, Qc
Sylvain Brabant	Directeur Entretien	Valleyfield Qc
Mélanie Bélanger	Superviseur Laboratoire	Valleyfield, Qc
Kathy Dodier	Coordonnatrice Santé et Sécurité	Valleyfield, Qc
Édric L'Ériger Lacasse	Ingénieur Automatisation	Valleyfield, Qc
Joelle Primeau	Coordonnatrice Formation ????	Valleyfield, Qc
Daniel Daoust	Contremaitre Logistique	Valleyfield, Qc

B: Intervenants extérieurs

Nom	Compagnie / Organisme	Position	Location
Alisha Ayre	W. R. Grace & Co.	Sr. Mgr Logistics & Trade Compliance NA (Transport)	Columbia, MD, USA
Stephen Davis	W. R. Grace & Co.	Director Information Security	Columbia, MD, USA
Brett Jured	W. R. Grace & Co.	Mgr EH&S (Stewardship)	Columbia, MD, USA
Mitch Obradovic	W. R. Grace & Co.	Director EH&S Remedium	Columbia, MD, USA
John Oliver	W. R. Grace & Co.	Senior Environmental Specialist	Columbia, MD, USA



Gestion responsable^{MD}

Notre engagement envers le développement durable.

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

350, rue Sparks, Bureau 805

Ottawa ON K1R 7S8

T : 613 237-6215 F : 613 237-4061

www.chimiecanadienne.ca